

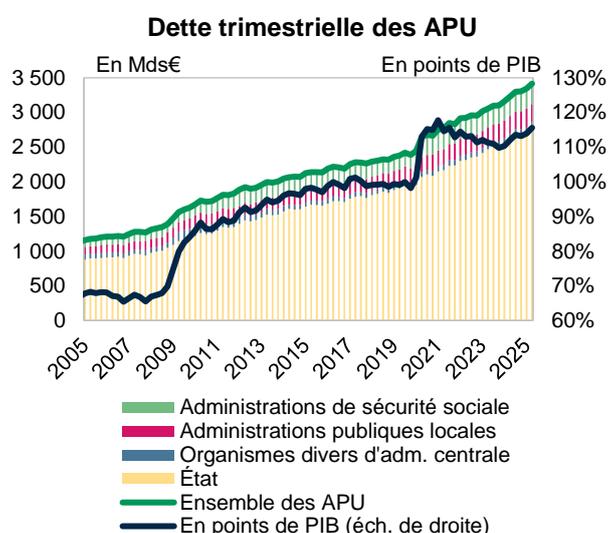
# Perspectives

N°25/267 – 30 septembre 2025

## FRANCE – Augmentation de la dette publique au deuxième trimestre, à près de 116% du PIB

L'Insee a publié jeudi 25 septembre la dette trimestrielle au sens du traité de Maastricht des administrations publiques (APU) à la fin du deuxième trimestre 2025. Celle-ci augmente ainsi de 70,9 milliards d'euros par rapport au premier trimestre, à 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6%<sup>1</sup> du PIB (après 113,9%).

Au sein des APU, c'est l'État qui explique l'essentiel de cette hausse, avec une contribution à l'évolution de la dette publique de 64,3 milliards d'euros ce trimestre. Viennent ensuite les administrations de sécurité sociale (ASSO), qui y contribuent à hauteur de 7,8 milliards d'euros. À l'inverse, la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) diminue de 1 milliard d'euros, et celle des administrations publiques locales (APUL) est quasi stable (-0,1 milliard d'euro).



Derniers points : T2 2025

Sources : Insee, Crédit Agricole S.A./ECO

Il est toutefois judicieux de mettre en balance la dette publique (brute), qui représente certains passifs, avec les actifs financiers correspondants détenus par les APU. En effet, la trésorerie des APU augmente ce trimestre (+16,2 milliards d'euros, surtout l'État et les ASSO), si bien que leur dette nette<sup>2</sup> augmente moins que leur dette brute (+55,5 milliards d'euros). Elle s'établit ainsi à 3 171,5 milliards d'euros, soit 107,3% du PIB (après 106,1% du PIB à la fin du premier trimestre).

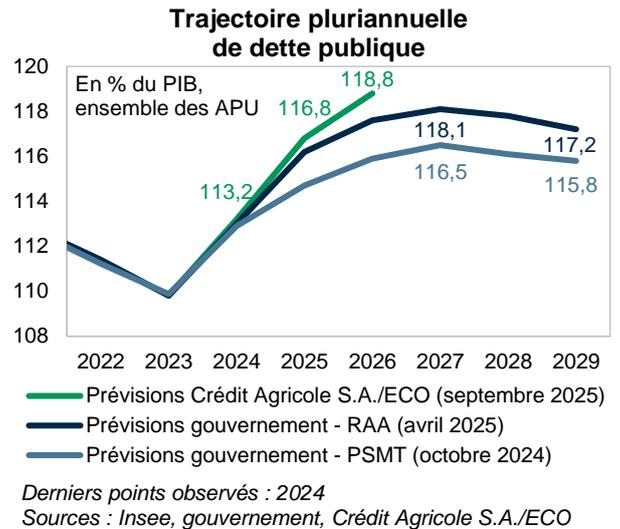
Les APU détiennent également d'autres types d'actifs financiers liquides qui n'entrent pas dans le périmètre de la dette publique nette, dont la valeur est plus volatile (très dépendante de l'évolution des marchés boursiers). Il s'agit d'actions d'entreprises cotées et de titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Ces placements augmentent de 4,9 milliards d'euros en valeur au deuxième trimestre 2025 (du fait de l'État et des Odac), à 298,4 milliards d'euros.

Pour rappel, le gouvernement Barnier s'était engagé sur une trajectoire de réduction du déficit public sous les 3% du PIB à horizon 2029 dans le plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT) envoyé à la Commission européenne l'an dernier. Cette trajectoire a depuis (déjà) été révisée par le gouvernement Bayrou, avec une prévision de déficit public prévu pour 2025 plus élevée dans le rapport d'avancement annuel (RAA) d'avril dernier, mais l'objectif du passage du déficit public sous les 3% du PIB en 2029 a été

<sup>1</sup> Il s'agit d'une approximation. En effet, pour calculer la dette publique en points de PIB en fin d'année, c'est le PIB annuel en données brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) qui est utilisé. Or, cette mesure n'existe pas en cours d'année, c'est donc le cumul du PIB trimestriel CVS-CJO sur les quatre derniers trimestres connus qui est utilisé.

<sup>2</sup> La dette nette est obtenue en retranchant les dépôts (trésorerie), les crédits, et les titres de créances négociables que les APU détiennent sur les autres acteurs.

conservé. Cette trajectoire, qui paraît aujourd'hui très optimiste, aboutissait à un ratio de dette publique en hausse jusqu'en 2027, à plus de 118% du PIB, avant de décroître légèrement. Les derniers développements politiques, avec la nécessaire révision à la hausse du déficit public prévu pour 2026, se traduiront par un allongement du délai de réduction du déficit public sous les 3% du PIB. La stabilisation du ratio de dette sera ainsi plus lointaine, et celui-ci atteindra un niveau sensiblement plus élevé que prévu dans le RAA.



☑ **Notre opinion** – La publication de la dette publique du deuxième trimestre ramène à la réalité de la dégradation de nos finances publiques, dans un contexte de calendrier très serré pour le nouveau Premier ministre Sébastien Lecornu pour présenter un projet de loi de finances qui pourrait être promulgué avant la fin de l'année. Il reste à savoir si les décideurs politiques l'entendront, alors que le débat semble s'être cristallisé sur certaines mesures, comme la taxation du patrimoine des plus riches ou l'âge de départ à la retraite, et qu'un compromis politique avec le parti socialiste semble difficile à trouver. Le texte doit en effet être transmis à l'Assemblée au plus tard le 13 octobre.

Nul doute que la promesse faite à la Commission européenne de ramener le déficit public à 4,6% du PIB l'an prochain ne sera pas tenue, mais il s'agirait a minima d'échapper à un nouveau dérapage incontrôlé du déficit public. Les dépenses publiques ont en effet tendance à augmenter plus vite que les recettes, en lien notamment avec la hausse des dépenses de retraite et de santé, ainsi que de la charge de la dette ; la nécessité d'augmenter nos dépenses en défense est, en outre, désormais consensuelle. En somme, rien ne sert de reculer pour mieux sauter, comme nous avons collectivement pu le faire, déjà, depuis trop longtemps (le dernier excédent budgétaire remonte à 1974...).

Article publié le 26 septembre 2025 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
26/09/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
25/09/2025	<a href="#">Trump pose le bon diagnostic mais se trompe sur les remèdes</a>	États-Unis, Chine, Europe
23/09/2025	<a href="#">Argentine – Volatilité et incertitudes après la défaite électorale de Javier Milei</a>	Amérique latine
23/09/2025	<a href="#">Parole de banques centrales – BOE : vers une pause de l'assouplissement monétaire ?</a>	Royaume-Uni
22/09/2025	<a href="#">France – La Banque de France révisé à son tour sa prévision de croissance à la hausse pour 2025</a>	France
19/09/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
19/09/2025	<a href="#">France – Quelles perspectives budgétaires désormais ?</a>	France
18/09/2025	<a href="#">Indonésie – Les manifestations rappellent le danger d'une croissance sans développement</a>	Asie
18/09/2025	<a href="#">France – Jusqu'ici tout va bien, ou comment la Banque de France et l'Insee nous invitent à relativiser</a>	France
18/09/2025	<a href="#">Italie – Un bilan post-estival mitigé entre l'impact des tarifs et une consommation des ménages en panne</a>	Italie
17/09/2025	<a href="#">États-Unis – Un impact lent des droits de douane sur les prix</a>	USA
12/09/2025	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
12/09/2025	<a href="#">L'intelligence artificielle en santé : miracle technologique ou menace éthique ?</a>	Santé
11/09/2025	<a href="#">Inde – Trahi par Trump, Modi se tourne vers son rival chinois</a>	Asie
11/09/2025	<a href="#">Zone euro – Conjoncture – Une croissance ralentie au T2 2025, mais meilleure qu'attendu</a>	Zone euro
11/09/2025	<a href="#">Géo-économie – Sommet de Tianjin : que faut-il en retenir ?</a>	Géo-économie

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Sophie Gaubert

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*